

Les maçons-architectes genevois en Suisse romande à la fin de l'époque gothique (1470-1533). Partie II, François du Curtine, de Carra, installé à Payerne puis à Vevey

Objekttyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Cahiers d'archéologie romande**

Band (Jahr): **157 (2015)**

PDF erstellt am: **16.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CHAPITRE 6

Les maçons-architectes genevois en Suisse romande à la fin de l'époque gothique (1470–1533)

Partie II

François de Curtine, de Carra,
installé à Payerne puis à Vevey

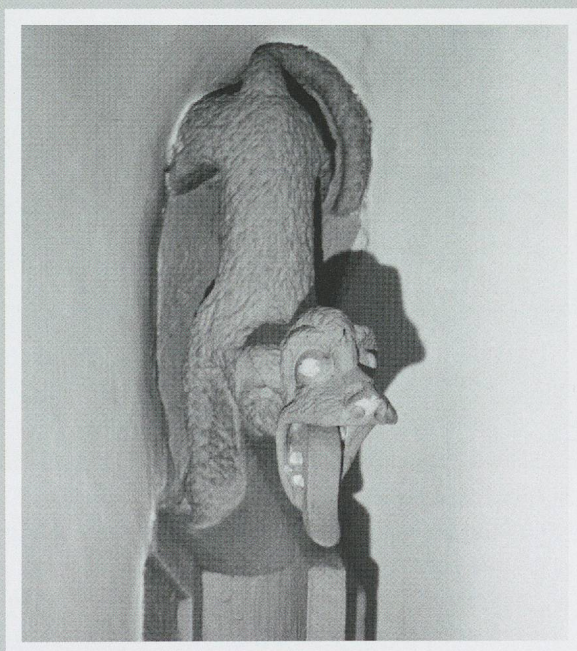




Fig. 347. L'église Saint-Martin de Vevey. L'intérieur de la nef (1522–1533), par François de Curtine, et le chœur de la fin du XIII^e siècle, après la dernière restauration (photo Claude Bornand, 1994).

Situation

Pour l'ancien Pays de Vaud, en dehors de la Côte vaudoise, dont il vient d'être question, les architectes originaires de Genève ou de sa contrée ont été, dans l'état de nos connaissances, repérés seulement dans deux régions privilégiées: d'une part dans la Broye et, d'autre part, entre Lausanne et Saint-Maurice, aussi bien dans le territoire épiscopal de Lavaux que dans le Vieux-Chablais ducal et valaisan.

En dépit de l'ordre chronologique, nous commencerons leur présentation par le cas des «lathomi» les mieux attestés, ceux que nous savons, sans ambages, bourgeois de Genève – François de Curtine, Pierre Magyn et Jean Contoz – pour terminer par ceux qui n'avaient probablement pas été reçus à la bourgeoisie de Genève, mais qui avaient certainement travaillé dans cette ville ou ailleurs avec ses maîtres d'œuvre: Aymonet Durant, du pays de Gex, et une partie des maçons-architectes installés dans le Vieux-Chablais dès la fin du XV^e siècle; de ces derniers il sera question seulement plus loin, dans un chapitre spécial (voir pp. 211 sq. et 484-486).

François de Curtine, de Carra et de Genève, installé à Payerne puis à Vevey

François de Curtine (Curtina, Cultina), fils de Pierre, est originaire du village de Carra (Genève), mais dans l'ancienne paroisse de Ville-la-Grand (Haute-Savoie), près duquel existe encore le hameau des Curtines (commune de Juvigny, Haute-Savoie)¹.

Des membres de la famille Curtine, de Ville-la-Grand, sont bourgeois de Genève dès le milieu du XV^e siècle et bien localisés à Carra ensuite². Le maçon-architecte en question, peut-être attesté déjà en 1482, n'est dit originaire de ce dernier lieu qu'en 1518: c'est d'ailleurs à cette époque, en 1518 et 1519, qu'il réside au moins temporairement dans la cité épiscopale et qu'il est attesté en tant que propriétaire d'une maison à la rue de Bole, soit l'actuelle rue de la Fontaine³. De 1502, année où il y achète des terres, à 1513 en tout cas, il est habitant de Payerne, mais il n'apparaît qu'une seule fois, à notre connaissance, comme bourgeois de cette ville monastique⁴. Il y était devenu un maître maçon d'une notoriété certaine, puisqu'il sert d'expert en 1509 lors de l'achèvement d'une tour imposante à l'abbaye de Montheron, près de Lausanne⁵; en 1510, il s'adjoint un collaborateur, malheureusement non nommé, pour la durée de trois ans et demi⁶, et l'année suivante, il travaille de son métier pour Othon d'Illens, donzel de Cugy FR, près de Payerne⁷.

Bien qu'installé longtemps à Payerne, Curtine n'en continue pas moins à s'occuper de ses biens patrimoniaux, puisqu'il les complète en 1511 par l'acquisition d'une vigne à Brens en Chablais (Haute-Savoie), au pied du Mont de Boisy, et en 1513 par l'achat d'un pré à Carra⁸. Le silence règne ensuite jusqu'en 1518, année où il obtient donc en abergement une maison à Genève même à la rue de Bole, dans la paroisse de la Madeleine⁹. Sa mention comme habitant de Genève à ce moment-là – biffée – laisse penser qu'il se réinstalla au moins temporairement en cette ville: il y est cité en tout cas comme témoin d'un acte en décembre 1519¹⁰. En 1521/1522, il reçoit la charge de maître de l'œuvre de la nouvelle nef de Saint-Martin de Vevey,



Fig. 348 a. L'abbatiale de Payerne. La chapelle de Goumoëns: le culot daté de l'agrandissement de 1513 par l'abbé Jean-Amé Bonivard (photo MG, 1969).

mais, alors qu'il est quasi à demeure dans cette ville, il vient toujours s'occuper de ses biens à Ville-la-Grand même: on en a la preuve en 1527¹¹.

Cette nef, analysée plus loin (pp. 198 sq.), qui est l'œuvre monumentale majeure du Pays de Vaud à l'époque flamboyante, où mode et originalité s'allient, met sans conteste François de Curtine au rang des architectes médiévaux de tout premier plan de nos régions. Il serait donc bien tentant de lui attribuer, à partir de cette construction, la mieux documentée, et de ce qu'on connaît de sa vie et de sa carrière, d'autres ouvrages architecturaux. Cette entreprise, périlleuse, mérite pourtant d'être au moins amorcée à titre d'hypothèse de travail.

Les textes connus ne précisent pas les nombreux travaux qu'il exécute très certainement à Payerne et dans la région de la Broye, même ceux bien attestés effectués pour Othon d'Illens à Cugy en 1511. Mais il n'est sans doute pas l'auteur de ceux de l'église de ce dernier lieu, à la suite d'un incendie postérieur à 1515 (cartouche daté 1522, en remploi), même si la famille d'Illens y a signé sa participation, financière sans doute, par l'apposition d'armoiries sculptées (chapelle au fond)¹². Des vestiges de ces travaux ne sont malheureusement conservés que par bribes et, de toute façon, paraissent, sinon trop tardifs par rapport à l'activité de ce maçon-architecte, en tout cas trop différents de ce qu'on sait de sa manière.

En revanche, c'est moins pour des analogies de manière que pour des raisons d'opportunité matérielle que nous aurions tendance à lui attribuer le fort agrandissement, à l'ouest, de la *chapelle de Goumoëns à l'abbatiale de Payerne*, dû à l'abbé Jean-Amé Bonivard (mort en 1514) et effectué en 1513 selon la date inscrite sur un culot (fig. 348). Il consista en l'adjonction de deux nouvelles et profondes travées à croisées d'ogives, enfermées sous une ample tribune implantée au fond du croisillon nord du transept et dont le contrefort porte d'ailleurs les armes bien visibles des Bonivard avec le chapeau de protonotaire apostolique de Jean-Amé¹³ (fig. 348 b). Cependant, comme cet agrandissement, construit presque à l'identique, a respecté, en le simplifiant (lierne sans accolades, croisement sans clef), la structure adoptée au milieu

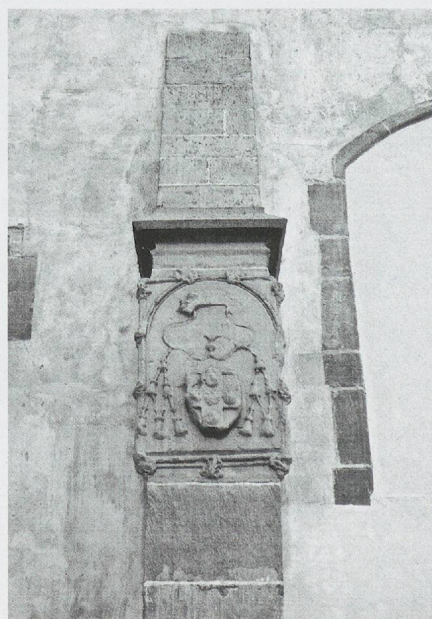


Fig. 348 b. L'abbatiale de Payerne. Armes de l'abbé Jean-Amé Bonivard sur le contrefort extérieur de la chapelle de Goumoëns (photo MG, 2011).



Fig. 349. L'abbatiale de Payerne. La chapelle de Goumoëns: l'agrandissement de 1513 par l'abbé Jean-Amé Bonivard, adapté à l'état ancien (photo MG, 2011).



Fig. 350. La «Chapelle» de Payerne. La rangée de fenêtres hautes, 1505/1517, au flanc nord de la nef, attribuables à François de Curtine (photo Claude Bornand, vers 1994).

du XV^e siècle (fig. 349 et voir fig. 474), il n'est pas possible de mieux attribuer cette partie de la chapelle en la comparant à la nef de Saint-Martin de Vevey, seul édifice de Curtine bien identifié, sinon en constatant, à Payerne comme à Vevey (dans les chapelles), la présence de retombées d'ogives en «sifflets».

Nous avons un peu les mêmes difficultés, mais pour d'autres raisons, avec la surélévation de la nef de la «Chapelle», soit de l'église *paroissiale de Payerne*, qui s'effectue vers la même époque, entre 1505 et 1516/1517 (fig. 350). Les dons à la Fabrique se font plus nombreux entre 1505 et 1513 en tout cas: l'un, datant de 1508, est explicitement attribué «pour réparer l'église». Dès 1506, la Fabrique est aussi alimentée financièrement par les contributions de 60 sols de ceux qui veulent s'y faire enterrer. En 1512, Jean Savary demande d'exécuter une fenêtre à verrière près de la porte nord, à côté d'une autre, et, en 1516–1517, dans l'un des rares comptes de ville qui aient été conservés, les travaux apparaissent comme déjà terminés, mais on règle encore le prix de «pointes» utilisées par les tailleurs de pierre de la «Chapelle» avant d'aborder la question du retable de son maître-autel¹⁴.

L'exhaussement des murs limitant nef et bas-côtés, devenus murs-goutterots peut-être seulement alors, n'offre rien de significatif hors des remplages très divers et traditionnels des fenêtres hautes à deux formes, bien érodés, mais ce sont justement ces remplages qui n'ont pas été conservés à Saint-Martin de Vevey: la preuve de la contribution de Curtine à cet ouvrage commandé par la commune même de Payerne, bien que des plus probables, ne peut donc être donnée de manière péremptoire.

Dans la région payernoise, nous avons mentionné la restauration de l'église de Cugy (après 1515); c'est un cas aussi mal connu mais mieux daté qu'on rencontre à l'église de Fétigny FR, à l'époque où Curtine résidait à Payerne. Cette église, légèrement déplacée déjà vers 1755 et complètement reconstruite en 1948, formait, dans son état ancien, une chapelle villageoise dédiée aux Dix mille Martyrs et relevant de la paroisse de Ménières FR. Elle avait été élevée sans doute en 1514 par la commune, année où l'on fonda des messes et où l'on accorda des indulgences pour en couvrir les frais d'ornements et d'aménagements: elle est en tout cas dite «reconstruite à neuf» en octobre de cette année-là¹⁵. Quelques vestiges, réemployés par la suite, en sont signalés par Appollinaire Dellion vers 1886: «Plusieurs pierres sculptées de l'ancienne chapelle furent conservées: ainsi un bénitier à l'entrée de l'église; deux têtes placées sur le frontispice et d'autres sculptures sur la façade occidentale»¹⁶. Actuellement il en reste surtout la sculpture d'une tête d'animal grotesque (fig. 351) montrant des rapports avec le même genre de motifs à Vevey (bases des piles et amortissements des liernes), ce qui laisserait croire à des passages d'artisans de l'un à l'autre de ces chantiers, mais nous ne pourrions dire si c'est vraiment par le fait des sculpteurs – les Bolaz, qui travaillèrent aussi pour Romont en 1520¹⁷, puis avec Curtine pour Vevey, comme nous allons le voir.



Fig. 351. L'ancienne église de Fétigny (Fribourg), vers 1514. Un remploi attribuable à l'équipe de François de Curtine (photo Claude Bornand, 1994).

Fig. 352. Le chœur de l'église de Curtilles (vers 1510), attribuable à François de Curtine. Vue extérieure du sud (photo Claude Bornand).



Le chœur de l'église de Curtilles. – Quant au nouveau *chœur de la paroissiale Saint-Pierre de Curtilles*, dans les territoires épiscopaux et sous le patronat de l'évêque de Lausanne, alors Aymon de Montfalcon, il présente des particularités qui en font l'œuvre d'un grand maître plutôt que d'un bon maître local, mais malgré tout provincial, comme Antoine Dupuis, de Moudon, auquel on serait tenté de penser d'abord (voir p. 508) : l'économie stricte des moyens, comme l'absence de contreforts, la rigueur et l'élégance de la stéréotomie et la richesse des remplages (fig. 352). Ce chœur, mesurant

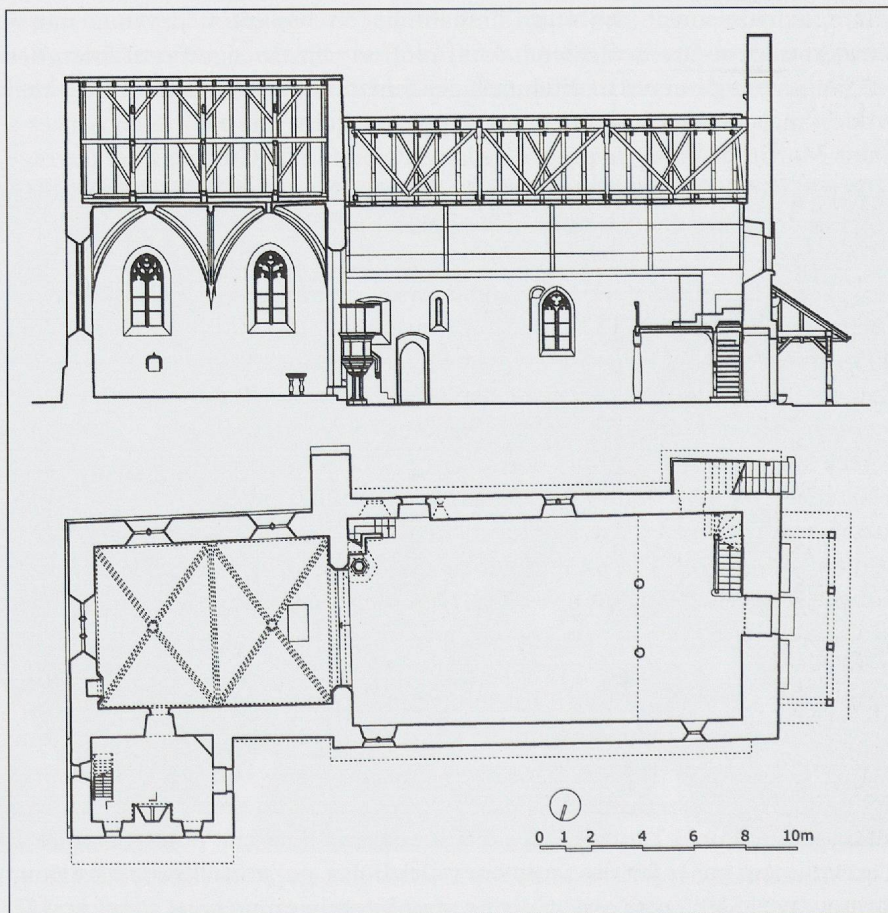


Fig. 353-354. L'église de Curtilles. La coupe longitudinale, vue vers le sud, et le plan. La nef date du XIII^e et début du XIV^e siècle avec le clocher-arcade, et le chœur, de 1510 environ (relevés NOR architectes, 2008).

dans œuvre 10 m de long sur 6,20 m de large et 7 m de haut, comporte deux travées couvertes de croisées d'ogives simples avec formerets (fig. 353–354). Les deux clefs montrent l'une l'Agnus Dei sculpté et l'autre un anneau avec un trou passe-corde. Le profil des nervures en tore à listel et gorges-tores et leurs retombées comme «en sifflets» dans les murs, mais exceptionnellement imbriquées, d'une part (fig. 355), et, d'autre part, l'absence d'analogies architecturales poussées avec les ouvrages du groupe Lausanne-Lavaux, dus à l'atelier de Jean Contoz, autre «Genevois», conduiraient à y reconnaître, toujours à titre d'hypothèse, la main de François de Curtine: ce dernier travailla de manière un peu semblable à la retombée des nervures devant les chapelles latérales de Saint-Martin à Vevey à partir de 1522/1523 (voir fig. 365).

Quant aux remplages du chœur, les deux au sud offrent deux formes trilobées, l'un avec mouchettes joufflues pointe en bas et l'autre avec mouchettes étirées, portant un soufflet (voir fig. 352); le troisième, celui de la grande fenêtre à l'est présente, sur trois formes, un jeu rare et symétrique de mouchettes simplifiées se superposant pour esquisser deux épis sommés chacun d'un soufflet, du même esprit que celui de la façade de l'église de Coppet (fig. 356 et voir fig. 314).

La proximité de Payerne et de Curtilles rend cette hypothèse des plus plausibles, mais dans l'état de nos premières recherches, il pouvait simplement être dit postérieur à 1491 et antérieur à 1517, dates extrêmes de l'épiscopat

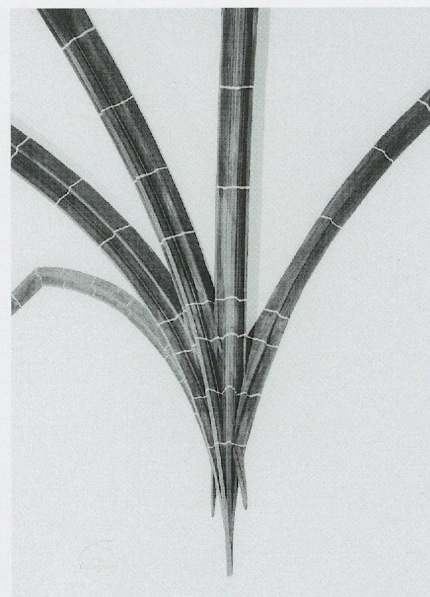


Fig. 355. L'église de Curtilles.
La retombée imbriquée du doubleau nord des voûtes d'ogives du chœur, vers 1510 (photo Claude Bornand).



Fig. 356. L'église de Curtilles. La grande fenêtre axiale avec son remplage de 1510 environ (photo Claude Bornand).

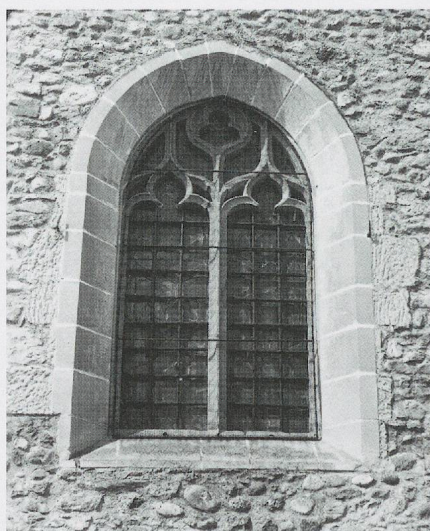


Fig. 357. L'église de Chapelle-sur-Moudon: la baie axiale avec un remplage du début du XVI^e siècle d'un type rare (photo MG, vers 1970).

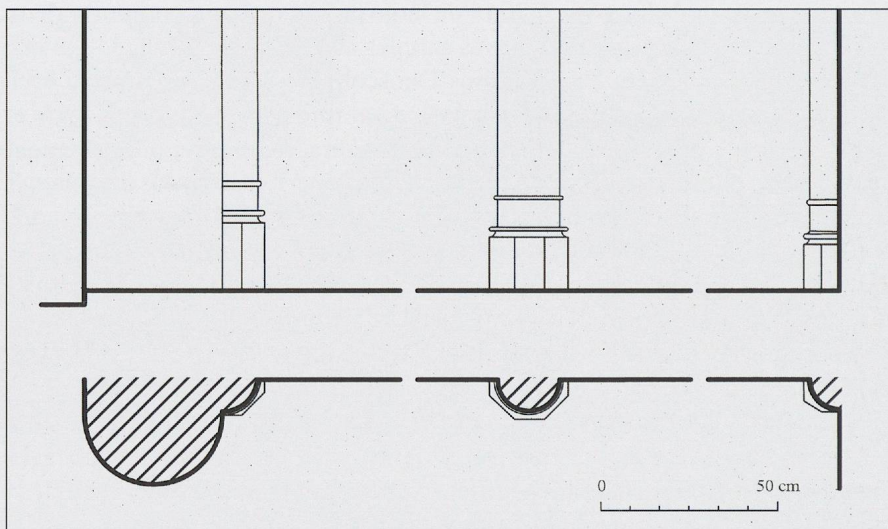


Fig. 358. L'église de Chapelle-sur-Moudon: élévation et plan des bases du chœur du côté nord (relevé de A.-L. Python Lecoultré, 2006).

d'Aymon de Montfalcon, qui y a fait sculpter ses armes sur la grande fenêtre et qui, dans les vitraux, a mis non seulement celles-ci et son monogramme, mais également et exceptionnellement son portrait¹⁸ (voir fig. 962). Elle est mieux étayée depuis qu'on a pu dater ce chœur de manière plus précise par la dendrochronologie de la charpente, qui permet maintenant de retenir la date de 1510¹⁹, date à laquelle Curtine est bien à Payerne.

En revanche, le tabernacle mural, sans doute plus tardif, est attribuable, selon Monique Fontannaz, à Mermet Forand, maçon-architecte de Romont (voir p. 506), alors que l'agrandissement de la nef plus ancienne et le clocher-arcade partant d'un mur très épais seraient des ouvrages d'autres maçons plus locaux. Grandes restaurations en 1912–1915, avec fouilles, et en 1990.

Le chœur de l'église de Chapelle-sur-Moudon. – Si Curtine est bien l'auteur du chœur de Curtilles, monument majeur, comme nous le pensons, il pourrait être aussi celui du *chœur de l'église Saints-Martin-et-Blaise* de Chapelle-sur-Moudon. Cet ouvrage, plus petit et plus simple mais raffiné, présente de même deux travées orthogonales voûtées d'ogives avec formerets, profilées ici en doubles cavets et cette fois en pénétration dans les colonnes engagées, mesurant dans l'œuvre environ 7,30 m sur 5,50 et 5,40 m de hauteur à la clef. On y remarque la même absence de contreforts et, en beaucoup plus simple bien sûr, le même type de remplage de la fenêtre axiale, à deux formes trilobées et en accolade portant deux doubles mouchettes à liaison verticale soutenant un soufflet, dont les vitraux sont datés traditionnellement de 1500 environ et situés dans l'orbite des ateliers genevois²⁰ (voir fig. 357). L'arc triomphal en plein cintre est, rareté ici, à forts piédroits arrondis, incorporés aux murs sans aucune rupture et simplement détachés des colonnes engagées du chœur²¹ (fig. 358); on le retrouve à la chapelle de l'hôpital de Cully.

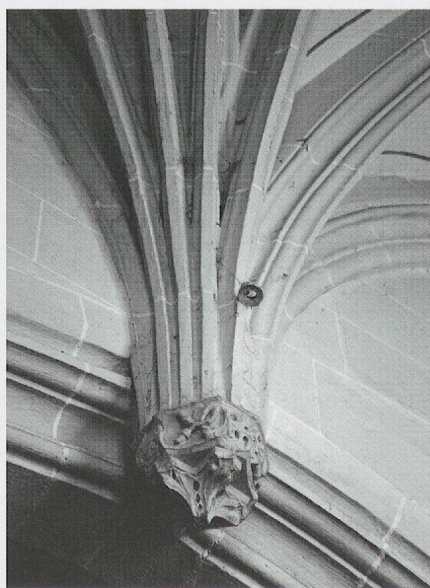


Fig. 359. L'église Saint-Etienne de Moudon: le «culot pendant» recevant le doubleau des voûtes de la chapelle de Buloz sur l'arcade, 1522 (photo MG, 1969).

La chapelle des Buloz à Saint-Etienne de Moudon. – A notre avis, la dernière identification possible de l'activité de Curtine dans la Broye se rencontre à Moudon, dans la nouvelle et vaste *chapelle des Buloz*, dédiée à Notre-Dame-de-Pitié et datant de 1522²²: elle mesure 6,40 m sur 3,60 et 9 m de haut. Ce sont moins les deux voûtes flamboyantes, l'une à croisée d'ogives, liernes et tiercerons – ces derniers parallèles aux ogives – étoffant le motif déjà visible à la chapelle du Clergé à Romont (voir fig. 458 et p. 259), et l'autre en étoile avec croisée d'ogives, dont les nervures sont à tore à listel et gorges-torres ou cavets ou simplement à doubles cavets (fig. 360), que l'aspect des supports engagés – colonnes à listels descendant des nervures supérieures –



Fig. 360. L'église Saint-Etienne de Moudon: les voûtes à réseau de la chapelle des Buloz (1522), attribuable à François de Curtine (photo Claude Bornand, 1970).

tels qu'on en voit, développés, à Coppet, et plus espacés à Vevey et à Arenthon en Faucigny, qui font penser à un maître d'œuvre genevois, mais les bases en ont été malheureusement remplacées au XIX^e siècle (fig. 361): hypothèse d'autant plus plausible qu'alors le fondateur, François de Buloz, est probablement déjà installé à Genève, où, en 1524, la ville de Moudon lui commande d'acheter de la toile pour l'hôpital²³. Certains détails, comme l'élément de liaison entre le socle et la base circulaire des arcades en forme de pyramide curviligne, pourraient rapprocher cette chapelle moudonnoise de l'église Saint-Martin de Vevey (voir fig. 13). Mais que penser des marques imbriquées – deux croix posées sur des chevrons – qui frappent deux écus plaqués sur les nervures? Il ne s'agit sans doute pas d'une signature d'architecte mais bien plutôt de la marque de commerce des Buloz, du type que l'on rencontre notamment à Genève et qui subsiste dans certaines armoiries familiales²⁴. Notons encore l'*unicum* que représente en Suisse romande le «culot pendant» très décoré qui reçoit le doubleau vers le sommet de la grande arcade ouvrant sur la chapelle²⁵ (fig. 359) et l'éclairage abondant par les trois fenêtres à deux formes, rénovées, d'environ 4 m de hauteur avec embrasure animée d'une gorge et de tores. A remarquer également le contrefort du doubleau au nord qui est bien du type «genevois» (voir p. 166) et, pratiquement, le plus septentrional de ce groupe en Suisse romande²⁶ (voir fig. 1097: carte).

Et concluons qu'étant donné sa date cette chapelle pourrait être alors le dernier ou l'un des tout derniers ouvrages exécutés par Curtine dans la Broye avant la réouverture du grand chantier de Saint-Martin de Vevey, vers 1522 justement, sinon celui de son équipe.



Fig. 361. L'église Saint-Etienne de Moudon: base d'une colonne engagée à listel descendant des nervures à la chapelle de Buloz (photo Monique Fontannaz, 2013).

La construction de la nef de Saint-Martin à Vevey

François de Curtine est donc bien attesté, en revanche, comme maître d'œuvre de la nef de Saint-Martin à Vevey dès 1522 et il y porte même la désignation, rare en architecture, de «maître François compositeur de l'église Saint-Martin» – *magister Franciscus compositor ecclesie* – après avoir été qualifié de *fabricator* en 1518 à Genève²⁷. C'est, dans la région romande, la dernière grande œuvre religieuse avant la Réforme (fig. 347); elle marque aussi d'ailleurs la fin de la carrière connue de ce grand maçon-architecte, qui, en l'état de nos connaissances, disparaît de l'histoire à Vevey en 1532 plutôt qu'en 1533: il est vrai qu'il devait avoir alors déjà bien plus de 50 ans. Deux de ses parents sans doute, peut-être maçons, se manifestent dans cette ville juste après cette date, mais apparemment pour peu de temps: Jean de Curtine procède aux derniers petits ouvrages à Saint-Martin en 1534 et «maître Claude de Curtine» travaille à la même époque pour l'hôpital de Vevey²⁸.

La construction du clocher, achevée vers 1521 (voir p. 508 sq.), ne fut en fait qu'une première étape de la reconstruction de toute l'église paroissiale, aux allures de grande collégiale²⁹, qui aurait dû englober, finalement au moins, non seulement la nef mais aussi le chœur, ou en tout cas l'enveloppe de ce dernier (cf. p. 203, fig. 368). La dernière étape – un très grand chantier pour nos régions – consista à réédifier l'imposante nef, entre l'ancien chœur de 1300 environ et le nouveau clocher, en tâchant d'incorporer les chapelles privées qui avaient proliféré sur les flancs de l'ancienne église depuis le XIV^e siècle, et dont on ne maintint en définitive qu'une partie des murs extérieurs. L'église munie de son clocher-porche et conservant son chœur du tournant du XIII^e siècle mesura 52 m de long sur 29,50 au maximum (fig. 362–363).

En 1521–1522, le jour d'une des foires (juillet ou novembre 1521, ou même avril 1522), une importante réunion de maîtres d'œuvre experts, où se rencontrèrent notamment Jacques Perrier, de Saint-Maurice d'Agaune, et Jean Contoz, de Lausanne mais bourgeois de Genève, alors occupé sans doute à la construction de l'église de Saint-Saphorin à Lavaux, discuta les travaux à effectuer³⁰: ils furent en dernier ressort confiés à François de Curtine, nommé dès lors le plus souvent «maître François compositeur de l'église de Saint-Martin»³¹. Le peintre et sculpteur de Vevey, Claude de Bolaz, participa, en tout cas au début, au dessin des «épure» apparemment («extractus dicte ecclesie») ³². Dès août 1521, la pierre de taille, celle de molasse, provenait en partie des carrières de Saint-Sulpice, qui sont parmi les plus aisément atteignables par le lac assurément, et où Curtine alla lui-même en 1523 «ébaucher des pierre»³³; en 1521–1522, le charpentier Claude Bérode construisit ou reconstruisit la «loge» des tailleurs de pierre et, un peu plus tard, la «chambre des traits» elle-même était installée au-dessus du «poêle» de la cure³⁴.

Curtine bien sûr ne travailla pas seul, mais, sur ce point, les comptes conservés ne sont pas très explicites: lors de l'établissement de la convention, ils nomment toutefois, comme collaborateurs du maître, son frère et un associé, et dès 1523 quelques compagnons, anonymes³⁵. L'ouvrage en maçonnerie, pour lequel le charpentier Claude Bérode fit, à plusieurs reprises, des «monoz»³⁶ (modèles, «molle» soit «panneaux en bois?»), ne peut guère avoir commencé avant septembre 1522 et l'on signale la pose des premières fondations de la nef au second semestre de 1522 ou au premier de 1523³⁷.

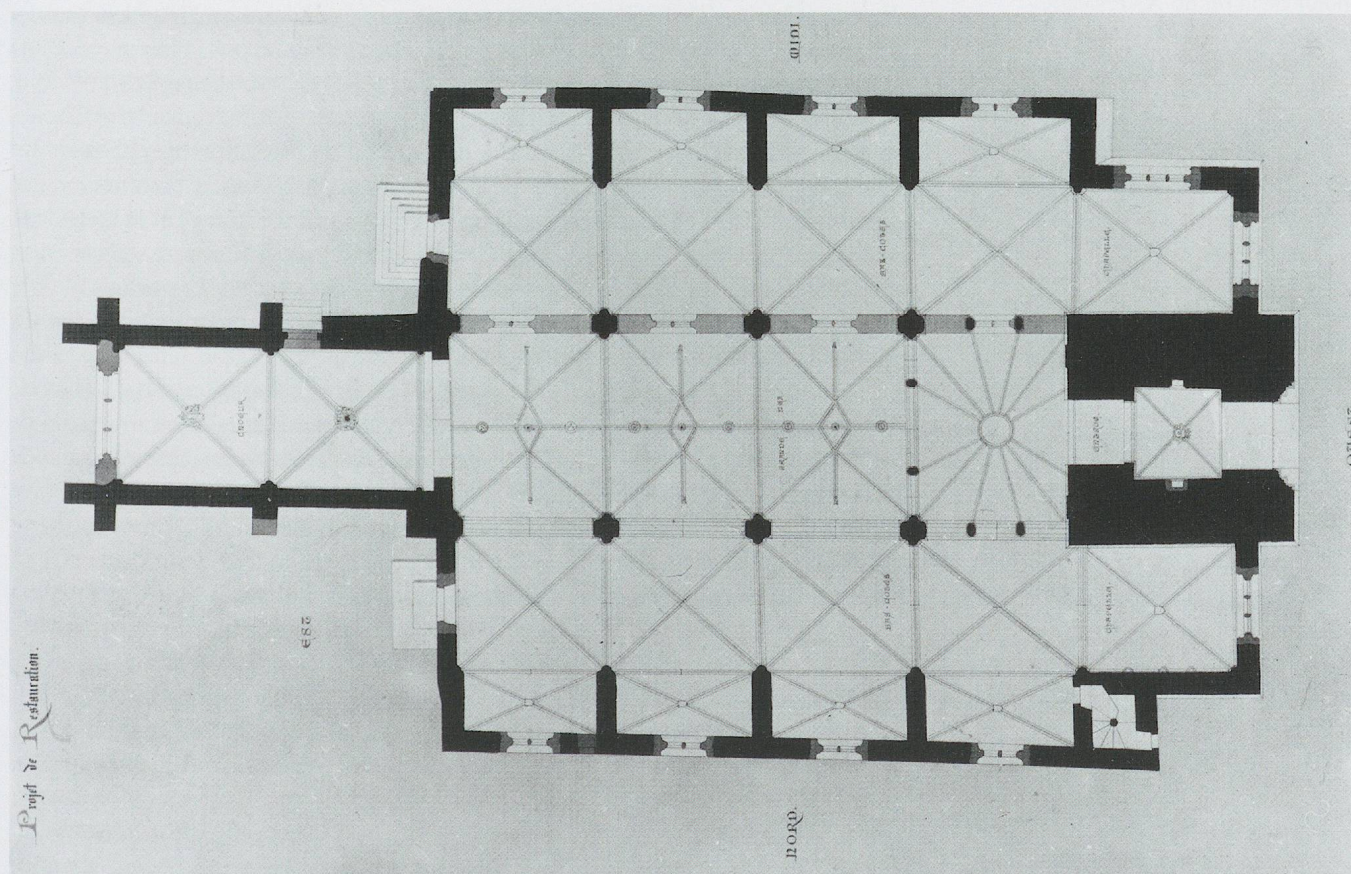
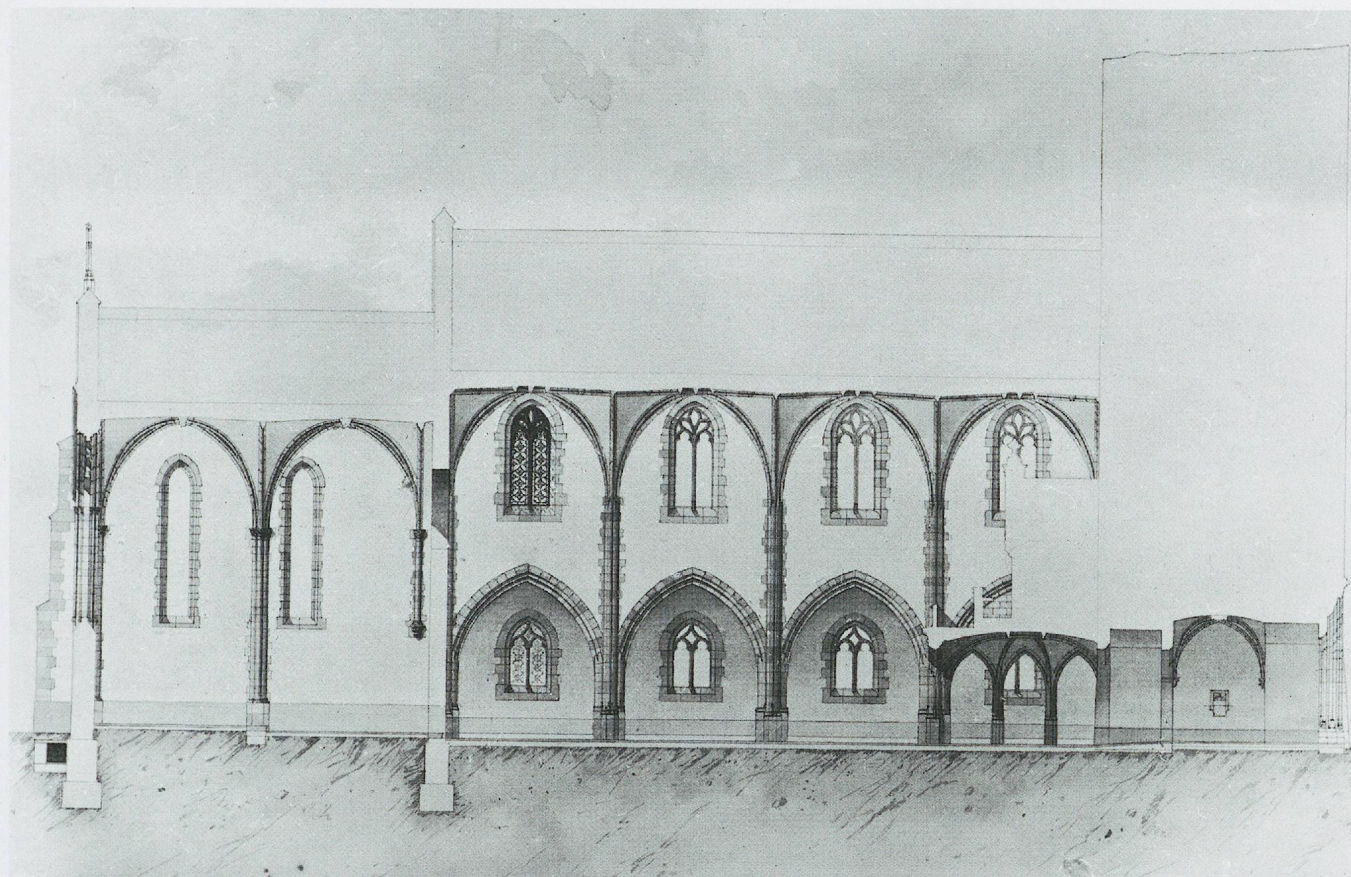


Fig. 362-363. L'église Saint-Martin de Vevey (1522-1533). Plan et coupe longitudinale vers le sud du grand projet de restauration de Maurice Wirz de 1886, avec adjonction de remplages dans les fenêtres (non exécutés) et de la grande tribune néo-flamboyante actuelle (photo B. Richner, Travaux publics, Vevey, 1967).



Fig. 364. L'église Saint-Martin de Vevey (1522–1533). Vue aérienne de l'ensemble prise du nord-est: chœur de la fin du XIII^e siècle, nef de 1522–1533 et clocher terminé vers 1515 (photo Edouard Curchod, 1993).

C'est après le début de l'entreprise, le 23 décembre 1523, que le duc de Savoie Charles III décida de participer aux frais de la reconstruction par un subside substantiel de 600 florins³⁸. En 1523, les maçons avaient édifié la première des deux grandes chapelles occidentales, celle dédiée à Saint Michel, appartenant à la famille des Cojonay, seigneurs de Saint-Martin-du-Chêne, et flanquant le clocher-porche dans le prolongement occidental du bas-côté nord, et ils en avaient achevé la voûte³⁹. En août 1524, ils terminaient les quatre croisées d'ogives de ce bas-côté⁴⁰. Ensuite, en 1525, ce fut le tour de la seconde des deux grandes chapelles, celle du Saint-Sépulcre, possession de noble Rodolphe Masson, au sud du clocher⁴¹, puis celui du portail du côté de la ville, actuellement disparu, à l'emplacement de la première des petites chapelles méridionales et probablement construit en même temps qu'elle⁴². Cette année-là, il est pour la première fois explicitement question d'achat de tuf, notamment vers Chillon, mais aussi de pierre – du calcaire – venant de Roche, dans le Vieux-Chablais⁴³; jusqu'alors, on s'était sans doute en partie servi de matériaux de remploi. D'août 1525 à août 1526, avec interruption seulement de fin décembre au début de février, on exécuta force «voûtes», ce qui entraîna le déplacement successif des «cintres» par les charpentiers Jean Mossie, Jean Duret et surtout Pierre Caschod: il pourrait s'agir de celles du bas-côté sud justement⁴⁴; on s'appuya en tout cas aux voûtes du chœur et à la chapelle de Notre-Dame, que les documents antérieurs situent au sud de ce dernier⁴⁵.

Les comptes manquent malheureusement pour les années suivantes, mais le travail continuait⁴⁶ et nous savons qu'en novembre 1529 la grande nef était bien avancée et même sans doute en train d'être voûtée, puisqu'on passait alors des conventions avec les peintres Etienne Chappuis, de Lausanne, et Claude de Bolaz, de Vevey, pour les vitraux des fenêtres qui l'éclairaient, au nord et au sud, et qui ne furent posés qu'en 1532–1533⁴⁷. En mai 1528, afin d'assurer le financement de la dernière étape des travaux, le Clergé de Vevey céda, pour cinq ans, les revenus de la grande dîme de la paroisse et de la

confrérie Saint-Sébastien, sur lesquels on effectua en 1528–1529 quelques paiements à maître François de Curtine⁴⁸. Le dernier des comptes de Fabrique conservés, de l'année 1532–1533, régla encore le prix de la location pour quatre ans – donc dès 1528–1529 – de la salle qui avait servi à faire les dessins des grandes voûtes⁴⁹. L'œuvre était terminée en fait, puisque le maçon et plâtrier Paul Fichet, de Vevey, entreprenait alors le «blanchissage» de ces voûtes – achevé par le plâtrier Pierre, de Lausanne, avec du gypse venu de Villeneuve – et qu'il s'occupait aussi de crépir, «cymenter» et jointoyer «à chaux et sable» le clocher⁵⁰, travail qui fut apparemment mené à bien, dans la partie haute, par François de Curtine lui-même⁵¹. Les comptes des chapelles latérales, privées pour la plupart (notamment celles des saints Antoine, Eloi et Pierre et de sainte Marie-Madeleine, mais aussi celle de Saint-Michel, qui était restée apparemment longtemps inachevée, en tout cas sa fenêtre) et dont la construction était vraisemblablement bien antérieure, ne furent complètement réglés qu'en 1532–1533, pour la moitié qui restait à la charge de la ville; c'est alors aussi que des notables veveysans (Jeoffrey, Michod, Jaquemod, Chissiez, Evêque) payèrent «pour les piliers de l'église», contre lesquels s'appuyaient sans doute leurs autels⁵².

L'année 1532–1533 vit également la pose d'écus, sans aucun doute polychromes, qui devaient décorer les clefs de voûtes de la nef principale, ouvrages du peintre et sculpteur Claude Bolaz – complétés en partie par lui en 1536 seulement, peu après l'introduction de la Réforme⁵³ – et l'achèvement des corniches des murs goutterots, toujours par François de Curtine⁵⁴. D'autre part, on recouvrait encore alors la nef au moyen de plusieurs milliers de tuiles, soit plates soit courbes⁵⁵, et, en 1534, les arcs-boutants, de «lauzes»: ce dernier travail fut effectué, cette fois-ci, par Jean de Curtine⁵⁶, peut-être le fils de François.

Le 4 décembre 1534, le duc de Savoie Charles V renonçait à un subside de 500 florins dû par la ville de Vevey, «attendu les charges supportées par elle pour l'entreprise de son église *récemment construite*»⁵⁷. On ignore la somme totale que coûta la reconstruction de cet imposant édifice: en additionnant toutes les dépenses des comptes conservés, bien incomplets, on dépasse déjà les 9500 florins... Seule la grande restauration générale commencée vers 1886 et terminée en 1900 a laissé, à côté de rénovations encore bien lisibles (chœur), des traces architecturales importantes à l'extérieur (vestibule, sacristie) et, à l'intérieur, l'ample tribune néo-gothique, qui occupe toute une travée. Une nouvelle restauration générale du monument a eu lieu de 1982 à 1993, accompagnée de fouilles systématiques, mais elle n'a pas encore eu l'écho qu'elle aurait mérité⁵⁸.

La nef de Saint-Martin de Vevey, œuvre majeure du Pays de Vaud à l'époque flamboyante, avec son vaisseau principal très particulier, ses vastes bas-côtés, ses files de chapelles régulières, sa décoration sculptée caractéristique et son couvrement original retiendra plus longtemps notre attention dans l'analyse typologique et stylistique. Bornons-nous pour l'instant à remarquer que son ambition matérielle semble avoir été reconnue encore au XVII^e siècle – ce qui est rarissime – comme l'indique le manuscrit d'André de Jeoffrey (vers 1660), qui s'en explique ainsi:

*«Il y a à considérer au dit temple, que son vase est carré, à la réserve du chœur, et qu'il n'y a point de temples bien loin de là lequel soit sy large, à la réserve du temple de Saint-Vincent de Berne: c'est pourquoy, il n'y passe point de massons estrangers qu'ils ne l'aient voir et le mesurer»*⁵⁹.

Ce qui n'est pas là un mince honneur à cette époque, et place d'emblée François de Curtine, qui n'est pas cité, au rang des maîtres d'œuvre de tout premier plan dans le cadre régional et même national, rang qui ne lui a pas été reconnu encore récemment dans la série des volumes d'*Ars helvetica*.

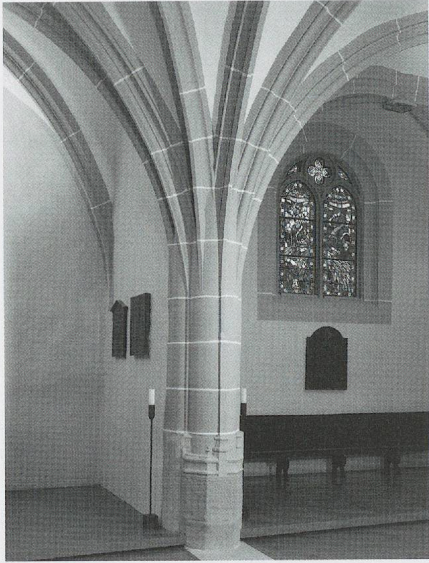


Fig. 365. L'église Saint-Martin de Vevey. Le mur-contrefort entre deux chapelles avec la demi-pile du bas-côté nord en tête (vers 1524), par François de Curtine (photo Claude Bornand).

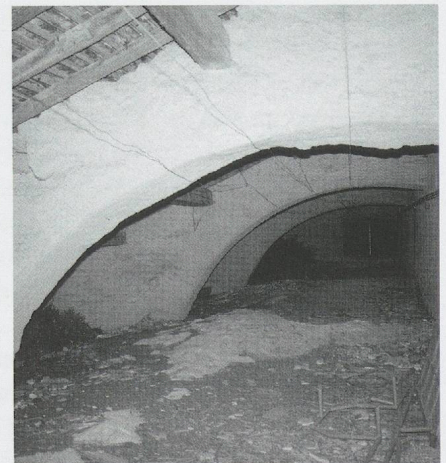
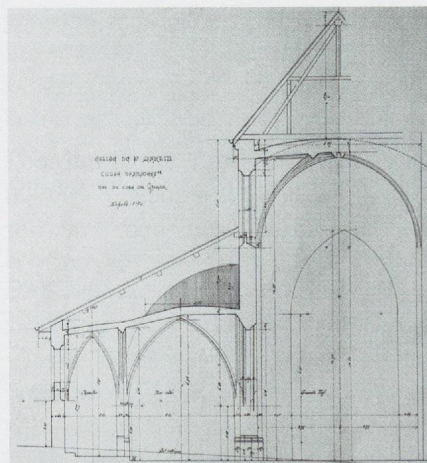
Description. – Jeoffrey avait raison de relever que la nef de l'église était carrée – elle mesure environ 28 m sur 28,40 m – ce qui en fait une exception apparemment (fig. 362–363 et 371). Quoi qu'il en soit, cette nef offre une très grande largeur totale par rapport aux autres églises régionales: si le vaisseau central paraît de proportions «classiques» – sa hauteur, de 14,50 m aux clefs, comptant donc approximativement deux fois sa largeur de 7,60 m – les bas-côtés, trapus (hauteur des voûtains: de 6,90 m vers la nef à 6,30 m vers les chapelles environ), sont exceptionnellement profonds (5,70 m) par rapport à lui et répondent à l'ampleur des grandes arcades, larges en moyenne de 5,50 m et assez ramassées, hautes de 6,20 m, d'esprit plutôt méridional. Les chapelles, qui correspondent à leur tour aux travées des bas-côtés, paraissent en revanche peu profondes (2,80 m environ) relativement à leur grande arcade d'entrée, qui n'est rien d'autre que l'arc formeret extérieur des croisées d'ogives des collatéraux, donc toujours aussi large que les arcades de la nef elle-même. A noter également l'absence de ces formerets dans les chapelles et la retombée de leur voûte en sifflet, qui, sans le mobilier et le décor catholiques, crée un effet de «nudité».

Sans transept et de type basilical, c'est-à-dire avec un éclairage direct du vaisseau central, l'église présente à l'intérieur une nef principale bien articulée dans son élévation par les colonnes engagées qui lient les piles et les retombées des voûtes, respectant ainsi la subdivision par travées, selon la grande tradition classique gothique (voir fig. 370).

A l'origine, le volume extérieur était encore plus contrasté qu'à présent, où l'on distingue explicitement pourtant clocher, nef principale et bas-côtés, et chœur (fig. 364). Les murs goutterots du vaisseau central étaient contrebutés par des arcs-boutants, dont le dos dépassait les toits; protégés par des dalles en 1534, ils ont déjà été recouverts par la toiture des bas-côtés vers 1570⁶⁰. En revanche, les murs extérieurs des chapelles, scandés seulement par les fenêtres, n'avaient pas de contreforts et n'en ont toujours pas: ce sont les murs mitoyens de ces chapelles qui servent de culées aux arcs-boutants enjambant les bas-côtés, comme on peut les voir encore sous les combles (fig. 365–366 a-b). Quant à l'aspect irrégulier de leurs murs extérieurs, il n'est dû qu'au remploi, au moins partiel, du mur de fond de chapelles antérieures au XVI^e siècle.

Le Pays de Vaud, comme toute la Suisse occidentale et la Franche-Comté à la fin du gothique, ne voit pas s'élever d'églises à déambulatoire, alors que celles-ci sont pourtant bien édifiées encore à cette époque dans le domaine savoyard, à Chambéry (voir fig. 158) et à Belley (Ain)⁶¹, et même dans le Piémont⁶². Une église comme celle de Saint-Martin de Vevey, que son

Fig. 366 a et b. L'église Saint-Martin de Vevey. Coupe transversale de la moitié nord vue vers le chœur: état avant les travaux de la fin du XIX^e siècle (Archives des Monuments historiques, ACV), et vue des arcs-boutants du sud en 1981 (photo MG).



ambition met à part – Vevey, rappelons-le, est alors, démographiquement parlant, la deuxième ville du Pays de Vaud⁶³ – paraît dériver de l'adaptation d'éléments antérieurs, qui n'auraient d'ailleurs pas dû subsister tous (même le beau chœur gothique rayonnant était peut-être voué à disparaître), au *type des grandes églises paroissiales régionales*, dont les principaux exemples sont le Münster de Berne, commencé en 1421, qui a influencé Saint-Benoît de Bienne (dès 1451)⁶⁴, et Notre-Dame de Bourg-en-Bresse (dès 1505)⁶⁵, ce dernier alors encore dans le duché de Savoie. Tous deux pourraient ressortir au courant «classique» de «résistance aux églises-halles», caractéristique du groupe Ensinger en Allemagne du Sud et à Berne⁶⁶, et, en ce qui concerne Bourg, peut-être plus précisément opposé à la bien modeste percée des églises pseudo-basilicales ou en Stufenhalle, comme l'abbatiale de Saint-Claude (Jura)⁶⁷.

Entièrement couvertes de voûtes flamboyantes, les églises Notre-Dame de Bourg et Saint-Vincent de Berne – bien que ce dernier ait été achevé plus tardivement – se distinguent par l'absence de transept et par leur longue nef à bas-côtés systématiquement flanqués, dès l'origine, de chapelles identiques, dont les murs mitoyens servent donc de contreforts ou de culées d'arcs-boutants. A Berne comme à Bourg, le chœur est flanqué de deux grandes chapelles – on parle parfois de «chœur incorporé»⁶⁸ – et l'on peut penser, sinon affirmer, qu'il en était prévu également à Saint-Martin. Il en allait de même au clocher-porche, ce dernier achevé très tardivement à Bourg: ce qui fait du clocher de ces églises un «clocher incorporé», un clocher dans œuvre. Dans ces deux monuments, la base des clochers, ajourée d'arcades au sud et au nord comme à l'est, s'inscrit en forme de travée dans l'espace intérieur, alors qu'à Vevey, la lourde base du clocher préexistant, de la fin du XV^e siècle, fermée, reste bien visible à l'intérieur, ce qui laisse supposer qu'il n'était pas prévu pour le programme tel qu'il a été entrepris finalement et qu'il n'a rejoint que sur le tard, vers 1522, le type de clocher-porche intégré à la façade, fort bien développé déjà à Berne dans sa version la plus évoluée⁶⁹ (fig. 371-373).

Ce genre de grandes églises fut assurément la source d'inspiration du projet de remaniement de Saint-Martin: l'ouvrage y resta pourtant en suspens du côté du chœur, où l'on a dégagé et laissé visibles des éléments architecturaux en attente à l'extrémité de la série septentrionale des chapelles (fig. 368), mais il fut mené à bien à l'ouest, où les deux chapelles qui flanquent le clocher-porche massif se règlent, pour leur largeur et pour leur hauteur, sur les travées des bas-côtés, très amples, dépassant ainsi de beaucoup, en importance, les chapelles en files, peu profondes et basses.

En ce qui concerne les *piliers* des grandes arcades (fig. 367 et 369), le cas de la nef de Saint-Martin à Vevey est à rapprocher de celui de l'église voisine de Saint-Saphorin à Lavaux, quasi contemporaine (1517/1521-avant 1530)⁷⁰ – attribuable à un maître d'œuvre lui aussi bourgeois de Genève, Jean Contoz, devenu à Lausanne l'architecte des évêques de Montfalcon – dans laquelle les piles sont de type lobé, mais pas tout à fait fasciculé (voir fig. 395). Le cas de Vevey nous intéresse également en ce qu'il rappelle celui, datant des mêmes années, de l'actuelle cathédrale d'Annecy, dont l'achèvement par la façade en 1535, est encore l'œuvre d'un troisième maçon-architecte bourgeois de Genève, Jacques Rossel (voir pp. 100–106): les piliers auxquels s'adosent les colonnes engagées s'élargissent en formant comme des tronçons de mur simplement arrondis dans les angles (voir fig. 184).

Mais à Vevey, grande église paroissiale, fort ambitieuse pour la région et non assujettie à l'austérité traditionnelle d'un ordre religieux mendiant, comme l'était l'église des Clarisses dans la ville elle-même (voir fig. 898), l'architecture, tout en restant sobre dans ses grandes lignes, est beaucoup plus raffinée, comme à Saint-Saphorin d'ailleurs, et il faut tenir compte de cette

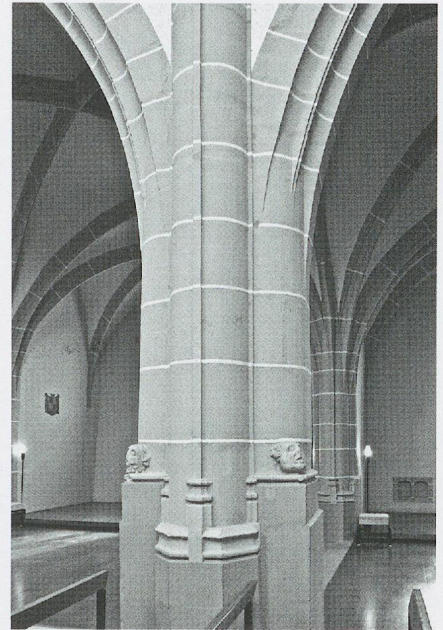


Fig. 367. L'église Saint-Martin de Vevey (1522–1533). Un pilier au milieu du nord de la nef avec têtes d'hommes servant de liaison entre l'arrondi de la colonne et l'orthogonalité de la base d'un pilier (photo MG, 2011).

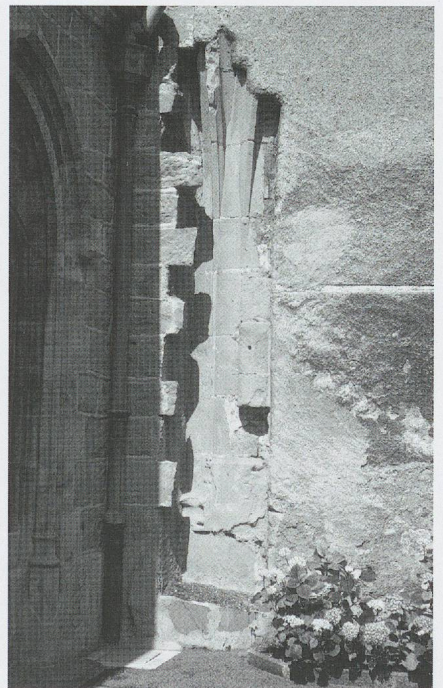


Fig. 368. L'église Saint-Martin de Vevey. Vestiges d'une pile découverte dans le mur oriental du bas-côté nord (photo MG, 1969).

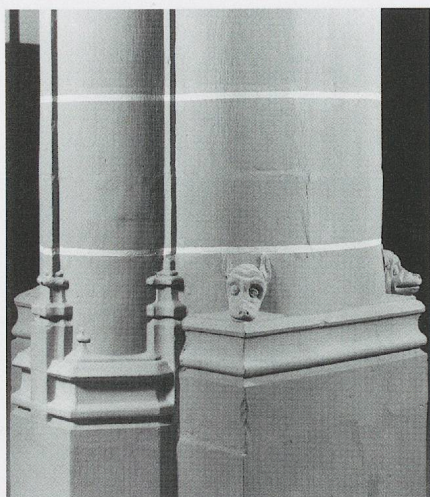


Fig. 369. L'église Saint-Martin de Vevey (1522–1533). Base d'un pilier de la nef au nord, avec éléments de liaison en têtes de chien (photo Claude Bornand).

différence dans les comparaisons que nous établissons. La massivité des piliers veveysans, du type également quadrilobé – on n'ose plus dire fasciculé – aplatis à l'est et à l'ouest, dans l'axe des arcades, et garnis de listels sur les colonnes engagées recevant les retombées des voûtes, n'y exclut pas une certaine tension. Pourtant là, comme à Annecy, moins visiblement toutefois, le mur s'exprime encore sous la pile, mais il n'en forme plus qu'une étroite tranche – un peu comme à l'abbatiale romane de Payerne – plus ou moins cachée par les colonnes engagées du côté des nefs et estompée par l'arrondi dans ses angles, beaucoup plus marqué encore à Vevey qu'à Annecy (voir fig. 184). Dans le même ordre d'idées, ajoutons qu'à Vevey la colonne engagée recevant les doubleaux des bas-côtés n'est en fait à chaque fois, sans vrai hiatus, que la tête du mur de séparation entre les chapelles (voir fig. 365).

Des listels sur les colonnes engagées.

Cas significatif, nous constatons que les architectes «genevois» sont apparemment les seuls, dans le cadre régional, à garnir les colonnes de listels correspondant à ceux qui soulignent les moulures des nervures des voûtes, ce qui ne se pratique guère en Franche-Comté et en Suisse alémanique. Ce type de décor, esquissé peut-être vers 1434 (?) dans la chapelle d'Humbert le Bâtard à la chartreuse-forteresse ducal de Pierre-Châtel dans l'Ain (voir fig. 168), et, à Genève, aux angles orientaux du chœur de l'église Saint-Gervais (vers 1424?–1440)⁷¹, se développe surtout dès la fin du XV^e siècle, dans toute l'église des Dominicains de Coppet (voir fig. 313) et plus tard dans la chapelle des Buloz à Moudon (1522) (voir fig. 361); mais on le trouve aussi et sans doute seulement amorcé dans le vestibule du château du Rosey à Bursins, après 1509 (voir fig. 307), ainsi que surtout dans des chapelles savoyardes à voûtes complexes, comme celle des Bonivard à l'église priorale de Lémenc (Chambéry), des Bellegarde à la paroissiale de Mieussy et des Denarié à l'église de Samoëns (vers 1513), ces deux dernières dans la vallée du Giffre, en Faucigny, future pépinière de maçons (voir fig. 14 et 229).

À Vevey même se manifeste pourtant une variante plus rare de ce type: les listels des supports sont très espacés, ne continuent que ceux des doubleaux et des formerets, donc sans reprendre ceux des «ogives» de la nef et des bas-côtés (voir fig. 13, 367 et 369). Avec une simple croisée d'ogives, la chapelle du château de Blonay quant à elle réduit à un seul le nombre de ces listels (voir fig. 948) qu'on observe, guère plus étoffé, à Arenthon, pratiquement pour les mêmes raisons (voir fig. 15).

C'est aussi à une tendance genevoise-savoyarde qu'appartiennent les profils élaborés des *grandes arcades*. Apparus dans les arcades orientales donnant sur le bas-côté sud de Saint-Vincent de Montreux, qui sert de chapelle pour la famille seigneuriale de Gingins (vers 1513: voir p. 229), et à l'église de Saint-Saphorin (dès 1517/1521), sous forme de doubles cavets, ils sont rendus encore plus tendus à Vevey (dès 1522 environ) par l'intrusion, entre eux, d'une rainure. Ce profil «prismatique» rappelle celui de certaines voûtes et de certains ébrasements de fenêtres également dans la mouvance «savoyarde»⁷².

Le caractère flamboyant de l'église Saint-Martin est renforcé par le tracé même des voûtes, qui s'avèrent vraiment singulières, puisque François de Curtine, leur «compositeur», n'a pas puisé tout simplement dans le répertoire déjà assez développé des «Netzwölbe», formant étoiles, losanges, fenestragés, etc., mais l'a interprété à sa manière, alors que les autres maîtres d'œuvre régionaux en choisissaient très fréquemment les dispositions les plus sobrement classiques, en particulier celle en étoile – à l'exception d'Antoine Lagniaz, d'Orbe, mais originaire, lui, de Franche-Comté, dont les nervures serrées et les abondantes clefs pendantes constituent une sorte de signature (voir pp. 346 sq.).

Le *dessin des voûtes* veveysannes, en cours d'exécution vers 1528–1532, ne se laisse pas décrire facilement (fig. 370, voir fig. 363 et 371). En forçant – soit en régularisant le schéma planimétrique des voûtes de la nef, scandées en travées par les doubleaux, système qui persiste ici à l'encontre des multiples développements germaniques du flamboyant – on pourrait y observer l'interpénétration, par le sommet, des deux triangles (voûtains) dont la base s'identifie aux doubleaux, comme s'il y avait eu un glissement de la pointe des croisées d'ogives le long de la lierne faîtière continue. Ce tracé est complété par la création d'une longue lierne non fonctionnelle, qui part, à chaque travée, de chacun des deux points de croisement des fausses ogives et qui n'aboutit pas, comme il est pourtant d'usage, à des tiercerons ou, à défaut, à la clef des formerets, mais ici carrément dans le vide.

Une disposition de voûtes analogue – aux liernes très arbitraires près cependant – se rencontre en Franche-Comté voisine, aux croisillons du transept de Notre-Dame de Gray, peut-être déjà vers 1513⁷⁶. Mais même si Curtine, le maître de Saint-Martin, a connu ce schéma fondamental, il a sublimé et détourné son modèle en introduisant ces liernes «suspendues», dont l'arrêt brusque est souligné par des sculptures en forme de bustes ou



Fig. 370. L'église Saint-Martin de Vevey. Les voûtes de la nef, par François de Curtine (vers 1528–1532). Etat après la dernière restauration (photo Claude Bornand).

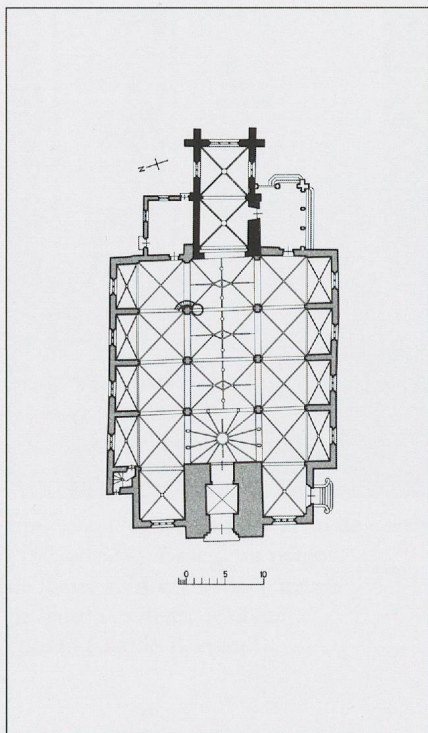


Fig. 371. Plans de l'église Saint-Martin de Vevey, dont la nef de 1522–1533: chœur du tournant du XIV^e siècle, clocher de 1498 à 1521 et nef de 1522 à 1533 environ, avec la tribune néogothique (dessin de A. H. Larsen pour le *Kunstführer durch die Schweiz*, 1976).

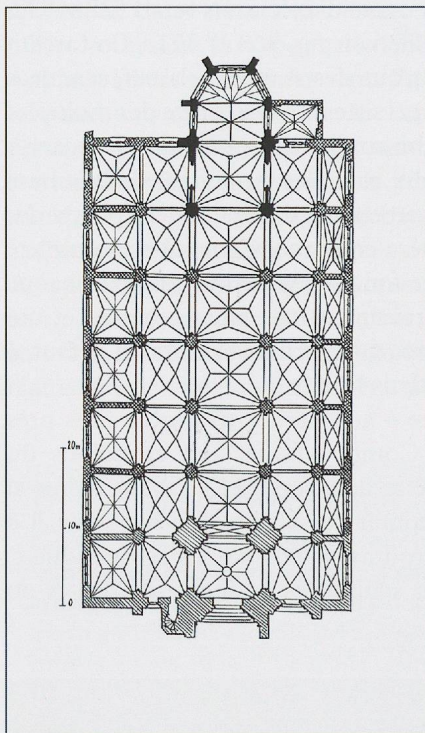
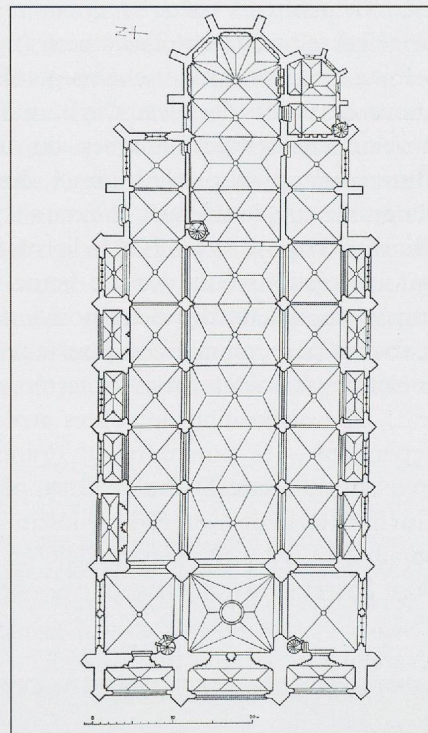


Fig. 372. Plan de Notre-Dame de Bourg-en-Bresse (paru dans *Notre-Dame de Bourg, guide*, édition de 1986 par Henri Plagne).

Fig. 373. Plan du Münster de Berne, selon le projet de Matheus Ensinger, proposé par Luc Mojon (publié dans *Berns grosse Zeit* 1999).



d'avant-trains ou même de corps d'animaux, qui, ouvrant largement leur gueule, présentent une version très originale des séries de mufles engoulant les nervures, bien connues dans l'art roman⁷⁷: la seule liaison s'effectue par leur langue qui pend sur certains des listels (fig. vignette p. 189 et fig. 374 à 379). A notre connaissance, c'est une composition absolument unique dans l'histoire de l'architecture⁷⁸, sans doute inventée par un maçon-architecte épris d'originalité, plus encore que ne l'avait été, dans le détail, Jean Dunoyer, le premier maître du clocher de Saint-Martin, mais il fut certainement aidé par un artiste veveysan, Claude de Bolaz, présent sur ce chantier et auquel on peut attribuer aussi les têtes d'homme ou d'animaux qui garnissent les bases des piliers (voir fig. 367–368).

Saint-Martin de Vevey et les voûtes complexes

A l'époque du gothique flamboyant et surtout à partir de la deuxième décennie du XVI^e siècle, les *voûtes de type complexe, en étoiles ou «à réseau»*, ne sont pas rares même en Suisse romande (voir fig. 12–15), où elles couvrent non seulement des chapelles (Bursins, Orbe, Bavois, Payerne, Moudon, Romont, Saint-Blaise, Cornaux, Cressier, La Neuveville, etc.), mais aussi des églises, petites, moyennes ou importantes. Dans le cas de ces églises, elles n'en occupent le plus souvent que le chœur (Saint-Aubin-en-Vully, 1516–1519; Fontaines NE; Cernier, 1515) et ses abords (Saint-Saphorin à Lavaux, 1517/1521-avant 1530; La Sagne NE, 1521–1526) (voir fig. 25, 650–654). Rares y apparaissent celles qui montrent des nefs également voûtées de la manière la plus franchement flamboyante, comme on peut en voir, et à la périphérie même de nos régions, au-delà du Jura, de la Sarine et de la Morge (Bourg-en-Bresse, Ornans⁷³; Berne⁷⁴, Bienne; Savièse VS, Rarogne⁷⁵, etc.). L'exception la plus notable est bien Saint-Martin de Vevey, où c'est le vaisseau principal de la nef qui possède un couvrement de type vraiment flamboyant, mais ni les chapelles ni les bas-côtés.

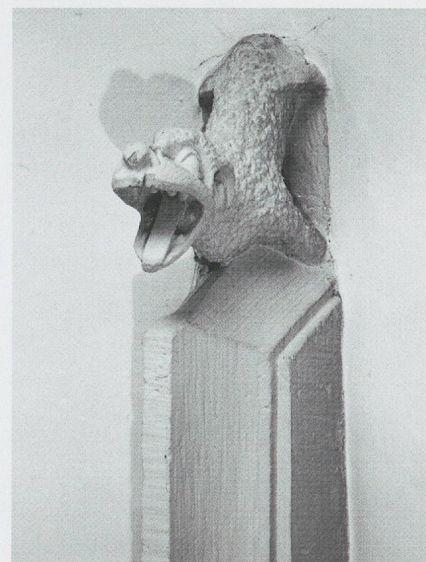
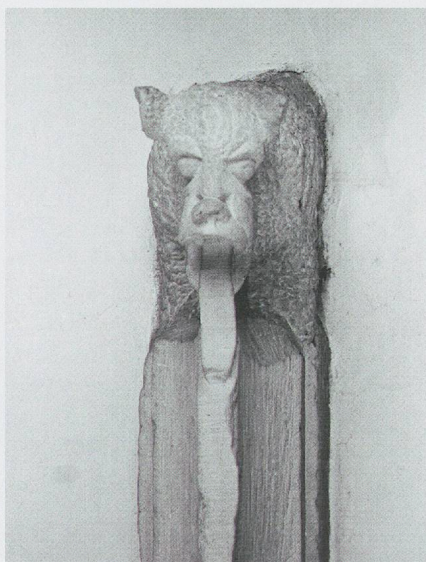
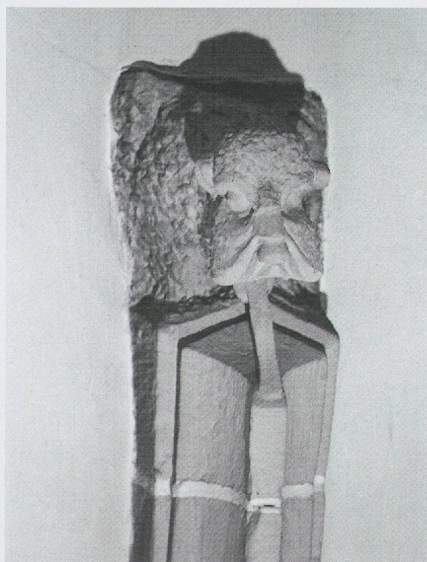
Même constatation en ce qui concerne les «*clefs de voûte*» de la nef de Saint-Martin: elles sont disposées tout aussi arbitrairement que ces animaux, voire carrément de manière maniériste, puisqu'elles jalonnent la lierne faîtière en ne marquant aucun des croisements de nervures, mais au contraire en scindant les segments de liernes libres: on pourrait y voir comme une «inversion» du type de la Sainte-Chapelle de Riom, à l'origine du flamboyant

français, qui multiplie au contraire ces clefs (voir fig. 56). Presque toutes ces dernières demeurent nues ici, mais on y avait sans doute appliqué les écussons peints en 1532–1536 (voir p. 201). Deux d'entre elles recourent pourtant à une iconographie lisible, qu'on retrouve à l'église de Saint-Saphorin voisine, représentant le symbole céleste de l'Eternité divine, le soleil et la lune. Mais il n'y a rien dans la nef de Saint-Martin qui réponde à la maturité théologique des deux splendides clefs de voûte du chœur lui-même (vers 1300)⁷⁹.

On aimerait bien connaître les éventuels schémas dont Curtine aurait pu s'inspirer – serait-ce à Genève même, au moment de sa formation, dans le dernier quart du XV^e siècle, car c'est là qu'il a dû au moins la commencer ? – pour savoir quelle fut vraiment sa part d'originalité. Mais c'est une question apparemment vaine dans l'état de notre documentation et dans celui du patrimoine architectural de la ville de Calvin⁸⁰.

Abordons maintenant l'étude des *profils utilisés* dans les différentes nervures de la nef. Le principal de ceux-ci présente un tore avec listel «en pointe», séparé, par une rainure, des gorges, cavets se terminant en tores, que nous appelons ici *gorges-tores*. Esquissé dans la région déjà au XIV^e siècle (à Abondance en Chablais et à Fribourg), réélaboré au tournant du siècle à la chapelle des Macchabées à Genève (voir fig. 46), ce profil est repris en Savoie dès 1422 environ⁸¹, puis en Valais⁸² et se retrouve, dispersé, en Franche-Comté⁸³ et dans l'Ain⁸⁴, mais il n'apparaît pas dans les régions germaniques. Dans le Pays de Vaud, il n'appartient pas à l'avant-garde des profils utilisés à l'époque flamboyante et s'il ne s'y rencontre que très tardivement, sa diffusion offre malgré tout un certain intérêt: on constate qu'il est employé surtout par les maçons dont on connaît ou dont on peut admettre l'origine genevoise et également dans la zone d'expansion naturelle de Genève (Nyon, avant 1480⁸⁵; Perroy, vers 1480–1490; Commugny: fig. 329; Coppet, 1492–1494: voir pp. 171–175). Les autres cas, au chœur de Curtilles, vers 1510 (voir p. 195), à la chapelle de Buloz à Moudon, 1522 (voir p. 196), et à celle de Gingins à Montreux, vers 1513 (voir p. 229) pourraient aussi être mis en rapport avec cette activité genevoise, par l'intermédiaire d'un maître comme François de Curtine, installé à Payerne dès le début du XVI^e siècle puis à Vevey, et, à travers lui par exemple, avec des maîtres plus régionaux comme Antoine Dupuis, de Moudon, à la chapelle de l'hôpital de Cully (1516–1517) (voir pp. 512–514), mais pas par celui d'un autre Genevois, Jean Contoz, qui travaille à Pully en 1517 puis sans doute à Saint-Saphorin à Lavaux⁸⁶. Cette constatation confirmerait les suppositions que nous avons émises, notamment à propos des supports, sur l'influence des maîtres d'œuvre genevois.

Fig. 374–379. L'église Saint-Martin de Vevey (1522–1533). Série d'amortissements des liernes «suspendues» de la voûte en forme de chiens (?), attribuable à Claude de Bolaz, peintre et sculpteur de Vevey, vers 1528–1532 (photo Claude Bornand, 1977). Voir aussi la vignette p. 189 et fig. à la page suivante.



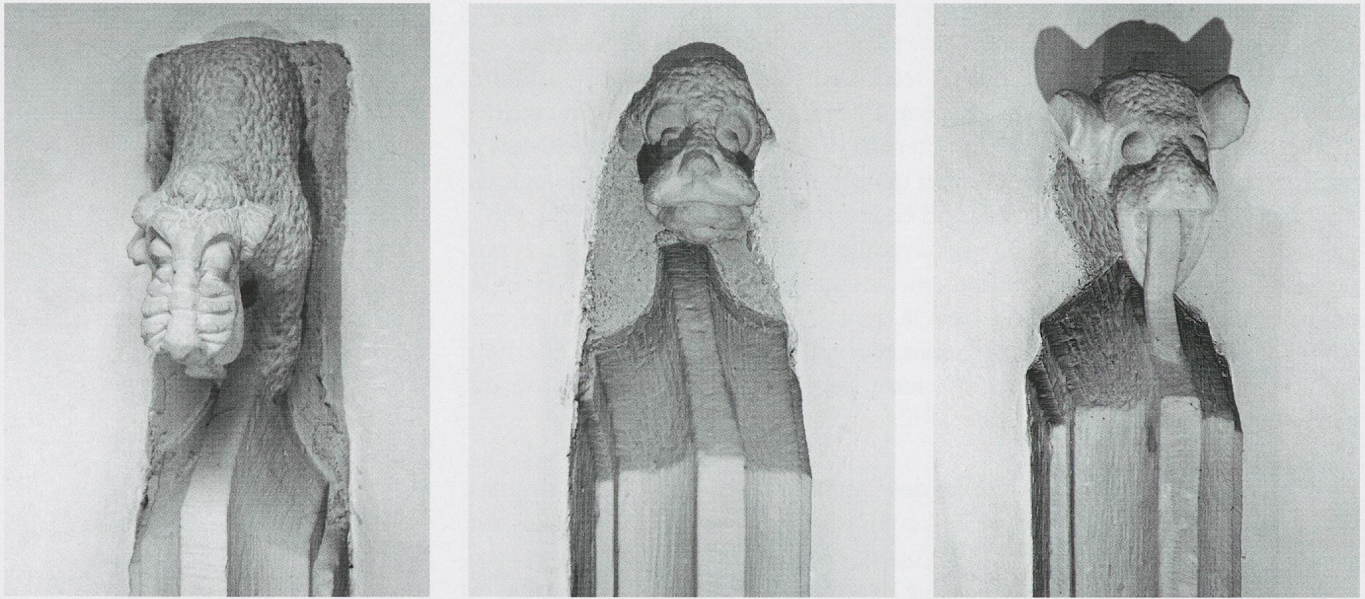


Fig. 377–379.

A Vevey, d'autres profils plus simples mais de la même veine sont utilisés dans les bas-côtés et les chapelles pour les ogives – tore à listel et cavets – et dans la nef, pour les liernes – cavets et rainures.

Si l'on observe la *décoration sculptée* de la nef, le cas de Saint-Martin se révèle là aussi original: on n'y trouve pas l'abondance de la décoration des chapiteaux (inexistants), des culots (rares)⁸⁷, des clefs de voûtes (disparues souvent), mais ce qui frappe, c'est la présence d'éléments décoratifs figurés sur les bases des supports (têtes d'homme et d'animaux plus ou moins monstrueux, de feuilles dressées, etc.) (voir fig. 367 et 369), et surtout celle des avant-trains ou des mufles d'animaux bizarres des voûtes, dont nous venons de parler, travail soigné, peu appréciable du sol, malgré le traitement volontairement rude dont il vient d'être question. A notre avis, il doit s'agir de l'apport d'un véritable artiste plasticien, vraisemblablement de celui du peintre-sculpteur Claude de Bolaz, de Vevey, qui est attesté sur le chantier, comme nous l'avons vu, plutôt que de celui de l'équipe du maître-maçon François de Curtine lui-même.

C'est donc par un monument grandiose à l'échelle régionale, non seulement par ses dimensions mais aussi son étalement horizontal, dû à la largeur exceptionnelle de ses bas-côtés, que se termine cette présentation de François de Curtine, dont l'activité attestée dépasse la trentaine d'années. Nous l'avons déjà laissé entendre, mais redisons-le encore: il se révèle un maître d'œuvre vraiment créateur qui aurait dû faire date dans l'histoire architecturale de la Genève gothique et se refléter dans son historiographie!

Son œuvre veveysanne reste apparemment unique à bien des points de vue: dans la conception des voûtes, le décor sculpté inattendu – soit dans les bases de piliers soit dans ces voûtes – et même l'utilisation particulière des listels genevois sur ceux-là... Il faut espérer que des documents encore inconnus, ici ou même ailleurs, permettront de mieux connaître cette personnalité si inventive, et notamment de repérer sa formation qui sort très probablement largement du cadre régional.